



La Grande Bretagne légifère pour interdire la publicité sur le tabac

Rubrique : actualités - Date : vendredi 14 février 2003

L'AFP annonce l'entrée en vigueur aujourd'hui en Grande Bretagne d'une loi interdisant la publicité pour le tabac dans la presse ou par affichage. D'après l'agence, cette loi adoptée en novembre dernier comporte un second volet qui entrera en vigueur le 14 mai et qui interdit la publicité par voie postale et dans le cadre d'opérations de promotion. Selon le ministre de la santé cette mesure « pourrait sauver jusqu'à 3000 vies par an ». En effet souligne l'agence, « en 2002 quelques 1,6 millions de personnes auraient été exposées à des panneaux publicitaires pour les cigarettes au Royaume Uni ». Signalant que la nouvelle loi « a été accueillie avec enthousiasme par les associations de lutte contre le tabagisme » l'AFP cite Sir Paul Nurse de Cancer Research UK « notre recherche a démontré que la publicité pour le tabac décourage les fumeurs d'arrêter de fumer et encourage ceux qui commencent à fumer à en faire une habitude ».